



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Jeudi 4 février 2020 à 18h00 en Salle polyvalente

Présents : Biéatrix G., Philippot O., Rebut P., M'Bah-Ilamoko, Boisson L., Baradel H., Plataret R., Cloppet A., Blachier B., Ripert N., Vigliano I., Moyroud M., Guillaud-Rollin V., Romanet J., Reverdy, Walter A., Mauget P., Delay L., Voisembert B., Baud C., Nony M., Hilkens B., Esclanguin J., Seymat A.,

Absents excusés : Moreau A, Deruty G

23 présents à 18 h 00.

Le quorum est atteint

L'ordre du jour proposé par le président de la séance, Monsieur le chef d'établissement est le suivant :

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

- Désignation du (de la) secrétaire de séance, émargement
- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2020
- Dotation Horaire Globale
- Objets Confectionnés
- Contrats et Conventions
- DBM pour vote ou info
- Don en nature
- Questions diverses :

Le Conseil d'Administration se déroule en salle polyvalente dans le cadre du protocole sanitaire.

Mme MOYROUD, enseignante, désignée comme secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du jeudi 26 novembre 2020

Pour à l'unanimité

1/ DHG

18h16 :

Monsieur Bietrix, Proviseur du lycée, reprend les tableaux présentant la DHG, c'est à dire la décomposition des moyens horaires. Il souligne que c'est un découpage **théorique** des heures, entre la SEP et le lycée général puisque la DHG est au contraire un calcul prévisionnel global.

Exemple : en E.P.S. dernière année où les horaires figurent de façon partagée entre la SEP et le lycée général.

Les tableaux ont été discutés et débattus lors du conseil pédagogique, de la commission permanente et du CVL.

Effet des réformes et modification du référentiel du CAP MBC

Les choix opérés résultent d'une part des conséquences liées à la réforme de la voie professionnelle, du lycée général et des sections technologiques.

Ces choix résultent également de choix pédagogiques comme le co-enseignement, l'AP (aide pédagogique) .

Ces changements vont varier les besoins par discipline et fragilisent de fait certains postes. Ces réformes s'accompagnent d'un **changement de référentiel pour le CAP MBC** : la partie structure disparaît au profit de la partie électricité et de la connectique. Le CAP MBC forme de futurs agents de maintenance qui doivent être compétents notamment dans le domaine : les courants forts et faibles. Cette mesure s'accompagne d'une réduction des horaires en peinture et gros œuvre. Les compétences sont à développer dans la lecture de plans (BIM : Building Information Modeling) avec la numérisation des plans des bâtiments.

Sur le tableau présentant la répartition des moyens prévisionnels pour la SEP :

Ligne G. Construction réalisation : suppression ou partage d'un poste :

Ligne peinture Vitr. : CSD de 9 heures

La collègue impactée, résidant à Izeaux, partagera son service entre la SEP du lycée Ferdinand Buisson et le SEP de la côte Saint-André.

Outre les conséquences des réformes, c'est également une stratégie qui oriente les choix de répartition horaire. La stratégie est présentée par M. Bietrix : établir et développer la liaison entre le bac pro anciennement TU - bac pro EDPI et les BTS CPI CPRP. (% de places réservées aux élèves provenant de Bac pro dans les BTS). De fait, le choix s'est porté sur la montée en compétence d'un collègue de la SEP qui assurera une partie de son service sur les BTS.

Explication DHG tableau lycée

Rééquilibrage sur la discipline S2I car le complément de service données de la SEP figure sur la ligne S2I -ING. Ceci justifié par : La SI, la réforme des bac techno et l'histoire de notre lycée, l'ouverture d'un enseignement de spécialité, la NSI et sa montée en charge de la classe de première à celle de terminale.

Autre stratégie : le souhait d'ouvrir la SVT mais sans moyen horaire supplémentaire. Ceci afin, de **stabiliser nos effectifs**, et c'est un enseignement qui correspond aux attentes des élèves (notamment des filles). La SVT augmente les besoins qui sont pris sur la NSI et la SI et dans une moindre mesure sur les sciences physiques. En P-C : Les moyens sont répartis différemment et les 26,5 heures ne peuvent être absorbées par un seul enseignant de physique chimie, donc présence d'un BMP.

M. Bietrix fait remarquer le grand nombre d'heures en anglais et en histoire qui pose la question de la création de postes. Pour le moment, l'établissement fait appel à des BMP ou à des stagiaires, décision prise en concertation avec les équipes concernées.

M. Bietrix rappelle l'utilité des HSA qui évite le partage de classes et qui est une donnée essentielle d'une DHG.

Rééquilibrage sur S2I : concernant le bac STI2D : l'essentiel des flux d'élèves se concentre sur ITEC et AC. Les flux sont stables sur SIN. La spécialité EE attire moins d'élèves que les 3 autres. Il s'agit donc de recalculer les moyens en fonction des besoins. Fermeture du poste en EE pour garder au moins deux collègues par spécialité. C'est un choix stratégique assumé qui est fonction du flux des élèves.

Stratégie qui repose donc sur : consolider la liaison entre le bac pro et le BTS et stabiliser nos spécialités historiquement ancrées dans l'établissement.

Question de M. R. concernant les trois HSA par collègue en physique ?

Réponse de M. Bietrix : les trois collègues absorbent les heures supplémentaires, cette présentation reste un prévisionnel...

Remarque de M. Bietrix : DHG est un prévisionnel avec toujours la possibilité de demander un BMP, ce n'est qu'une proposition faite au Rectorat. L'important concerne la suppression de postes entérinés sur proposition du Chef d'Etablissement.

**18h45 la DHG passe au vote.
zéro contre
cinq abstentions**

2/ Contrats et conventions

CONVENTIONS

2. Convention objets confectionnés

L'œuvre de R. Laurin « l'homme et la machine », œuvre sauvée à l'époque par une collègue d'arts appliqués et restaurée grâce aux dons de mécènes dont « les Amis du Prieuré de Chirens » avec l'appui de Madame Arlette Gervasi, subventions de la DRAC, de la région aux environs de 7000 €, coût de restauration.

Nous passons au vote un chantier-école concernant l'**encadrement et la pose de cette œuvre** qui sera exposée dans le hall d'entrée. Chantier école 560€

18h50 Pour à l'unanimité

- Outils sertissage olive durite de frein : 100€

Pour à l'unanimité

- Rénovation électrique et énergétique : convention dans le cadre du chef-d'œuvre pour les bacs pro MELEC portant sur rénovation du réseau électrique d'un camping, chantier école

Pour à l'unanimité

3. Convention avec « l'Association des Amis du Prieuré » travaux de restauration picturale

Pour à l'unanimité

4. Convention d'hébergement des apprentis avec le BTP CFA ARFA : il s'agit

- d'une part d'accéder librement au service de restauration scolaire,
- d'autre part, sous réserve des disponibilités de l'établissement d'accueil, de bénéficier d'une solution d'hébergement à l'internat.
- participation financière du BTP CFA ARFA : 3 € par repas 6€ par nuitée

18h57 Adopté à zéro voix contre zéro abstention

M.M'Bah souligne que les conventions qui vont suivre ont déjà été passées au vote l'année dernière mais en raison de la crise sanitaire, les actions n'ont pu être menées. Nécessité de passer de nouveau au vote cette année ces conventions.

5. Convention avec l'association « génération numérique »

Objectif : information et prévention concernant les enjeux et risques numériques. Deux interventions de « génération numérique » sur les dangers et les risques de l'utilisation d'Internet et des téléphones portables.

zéro voix contre, zéro abstention

6/ Convention « congrès pour la libre pensée » du 23 au 27 août 2021 :

Mise à disposition de locaux pour l'organisation du congrès moyennant une redevance de 3738.50€

M. Bietrix souligne que l'association « la libre pensée » est une association loi 1901.

Adoptée, zéro voix contre, zéro abstention

Informations apportées par M. Bietrix : accueil de l'ATP Salmorenc : le lycée va recevoir du 24 juin au 20 juillet des groupes provenant aussi bien du Chili, du Rwanda, des pays de l'Est, du Vietnam etc., si la situation sanitaire le permet.

7/Convention avec « la Compagnie des Comédiens Associés »

17 mai 2021 et 18 mai 2021 : prévention contre le harcèlement.

Des comédiens de Dijon interviennent (théâtre- forum) coût 2280€ - APERANET

Pour à l'unanimité

8/ Convention avec « L'association fréquence écoles »

Sensibilisation des élèves aux risques liés à l'utilisation d'Internet et des téléphones mobiles : sur les risques d'utilisation des ondes

19h08 Pour à l'unanimité

9/ Convention avec « l'organisme communauté d'agglomération du Pays Voironnais »

Monsieur Reverdy prend la parole pour expliquer le projet mené par Nadège RUEL en arts- histoire : création à partir de « paysages sonores » de podcast, réalisation d'émission radio en collaboration avec d'autres établissements. Sont concernés la classe de troisième prépa pro, action qui participe à la découverte professionnelle, opération gratuite

Pour à l'unanimité (19h10)

3/ Dons

- Don association Art & Nat 183 € pour l'impression des BDs
- Don de matériels d'entretien par la société BIGMAT
- Don de la MDL 350 € pour l'intervention du collectif « Compagnie Comédiens Associés » sur le thème du harcèlement
- 200€ pour le projet « Podcast »

19h12 **Pour à l'unanimité**

4/ Voyage

Bilan voyage aux Ecouges

Monsieur M'Bah explique qu'il s'agit de clôturer le bilan afin de pouvoir procéder au remboursement des familles liées à l'annulation du voyage : 15 € par famille

Adopté à 19h14, **Pour à l'unanimité**

5/ Mise à la déchetterie du semoir ou épandeur à sel

Pour recyclage

Pour à l'unanimité

CONTRATS

1. *Avenant Contrat copieurs Ricoh 1 an :*

M. M'Bah demande un avenant d'un an pour pouvoir faire les appels d'offres afin de remplacer les quatre copieurs de l'administration.

Voté à 19h17 Pour à l'unanimité

Informations diverses

19h17 M. Bietrix informe que, dans le cadre d'un partenariat avec TSF, quelques élèves spécialistes de Modern Jazz, intégreront à la rentrée prochaine, les classes à horaires aménagés existantes (non dérogoaire).

19h20 Concernant le protocole sanitaire mis en place à la rentrée scolaire, M. Bietrix rappelle le coût des 19 purificateurs d'air installés au self et dans la salle des commensaux : coût qui s'élève à 47 850€. Le budget total jusqu'ici consacré à la crise sanitaire s'élève à plus de 60 000 €. Le lycée F Buisson est le seul établissement du secteur à avoir autant investi à ce jour et attire des observateurs : « d'autres établissements » viennent voir comment ça se passe au lycée F Buisson....

M. Bietrix invite tous les collègues qui venaient jusqu'à l'an dernier régulièrement déjeuner au self à revenir prendre leur repas à la restauration scolaire et souligne que la salle des professeurs n'est pas une salle de restauration « massive ». Il fait remarquer « les risques » en déjeunant dans cet espace au regard des dispositions sanitaires prises dans la salle des commensaux.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Eleves de la MDL (Boris)

1/ Questions portant sur *les abeilles – les ruches* : Monsieur Bietrix n'est pas contre mais un certain nombre de problèmes techniques sont encore non résolus. Le projet reste à l'étude notamment sur le lieu où poser les

ruches. Les ruches ne peuvent être posées à l'emplacement proposé initialement par les élèves de la MDL. Lieu trop proche du boulevard.

M. Bietrix propose plusieurs autres lieux comme par exemple les toits des logements, ce qui pose la question de l'accès aux toits. Des problèmes techniques sont encore à régler.

2/ *Logiciel hypnose*. Où en est-on ? Le logiciel hypnose permet de faire des économies d'énergie sur la mise en veille automatique des ordinateurs Monsieur M'Bah répond que la commande est passée.

3/ Question portant sur l'achat d'un écran d'information- d'affichage lumineux. « Où en est la commande de l'écran d'information vie scolaire ? »

Monsieur Bietrix répond qu'il n'a pas été acheté, d'autres priorités liées à la crise sanitaire s'étant greffées.... Il est convenu que la vie scolaire pourrait piloter les informations diffusées sur cet écran lumineux puisqu'un écran d'affichage ça implique que quelqu'un s'en occupe, ainsi que de la gestion du logiciel. La MDL est invitée à réfléchir à son emplacement et à sa mise à jour, à l'alimentation en information du panneau.

Intervention de M. Fabien Reverdy qui est sceptique quant à l'utilité d'un panneau d'information en vie scolaire, outil supplémentaire de communication...

4/ le projet de distributeurs de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles du lycée (protections périodiques bio et équitables) à mettre à disposition des élèves filles du lycée.

Réponse de M. Bietrix, et avis partagé par l'infirmière scolaire, Anne Cloppet et par Jean Baptiste (AED): pas de distributeur dans les toilettes qui sont les zones les plus sujettes à dégradations dans un établissement scolaire (les distributeurs seraient systématiquement vidés mais pas à bon escient...)

M. Bietrix entend toutefois la demande et propose une augmentation du budget à l'infirmier afin d'acheter des serviettes périodiques bio et équitables de meilleure qualité. Jean-Baptiste souligne qu'il y a des serviettes périodiques en vie scolaire à disposition. Mme Anne Cloppet précise qu'il s'agit bien d'un dépannage...

Les élèves de la MDL défendent leur projet en argumentant : il s'agit de lutter contre la précarité menstruelle. L'Écosse a rendu l'accès gratuit aux femmes, l'Île-de-France également met en place un projet de protections périodiques gratuites.

L'idée d'un bon est suggérée, l'idée de faire une demande à la région également. Le débat est lancé et la cause a été entendue.

5/ Maëlis relaye une demande faite par les élèves de classes préparatoires : équiper dans les deux petits foyers d'internat du 1^{er} étage, de tableaux blancs supplémentaires. M. Richard Plataret est chargé par M. Bietrix de procéder à l'installation de ces deux tableaux.

➤ Parents d'élèves

1/ Combien de personnes ont-elles été dépistées lors de la campagne de dépistage au lycée?

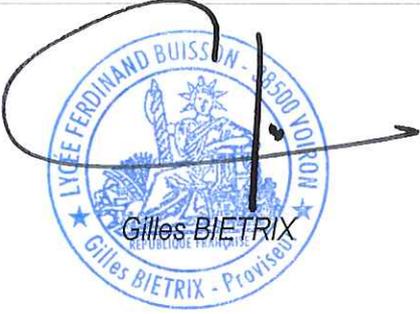
Réponse : 150 élèves, 50 adultes. Les résultats ne sont pas connus. Résultats confidentiels.

2/ Les élèves de la SEP trouvent-ils tous des places en stage ?

Réponse : oui tout le monde a un stage. Retour sur la procédure lorsqu'un élève n'a pas de stage : l'élève est pris en charge par les enseignants sur leurs heures de cours, les enseignants les aident dans leur démarche de recherche.

3/ Avez-vous les données chiffrées sur le nombre de repas réservés et le nombre de repas consommés ?
Réponse (M. M'Bah) NON, sur cette période de crise sanitaire, il a été difficile de poursuivre le décompte réalisé l'année dernière. Période difficile pour tout le monde, pour tous les personnels qui sont très sollicités....
M. M'Bah précise qu'il va reprendre le décompte.
La question de l'affluence au self est évoquée.
Monsieur Ripert souligne la très probable possibilité de paramétrer l'heure de passage de chaque classe à la cantine afin de fluidifier le mouvement.

Fin de la Séance à 20 h 00

<i>Secrétaire de Séance</i>	<i>Le Proviseur</i>
 Maud MOYROUD	 Gilles BIETRIX